

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2025-2026



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°26 - publié le 18 Février 2026



LIGUE DU FOOTBALL
AMATEUR



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



LE DÉPARTEMENT

Ardèche⁰⁷
LE DÉPARTEMENT



COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°28

Réunion électronique du 16 / 02 / 2026

Présents : MOMBARD Martine, REBOULLET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, DE BURINE Luc, GAYFFIER Ludovic, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.
Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

REGLES DE NOMMAGE DES OBJETS DES MESSAGES :

Objet : CAT-Compétition (Coupe ou championnat, on indiquera le niveau et poule) Date Match N°xxxxxxxx – Equipes.

Exemples :

Objet : U15 Coupe PESTRE Tour 1 du 19/10/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

Objet : U15 D2 Poule B du 08/11/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisées
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'horaire officiel qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'horaire qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.



Horaire négocié : C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

Désormais les demandes de modifications de date et/ou heure des rencontres n'ayant pas accompli le parcours « demande + accord du club sollicité » dans le délai imparti seront rejetées par l'application de gestion. Les clubs recevront une notification de REFUS généré par l'automate. Nous invitons les clubs à suivre le cheminement des demandes et à anticiper le plus possible ces changements. Un appel téléphonique en amont entre clubs devrait faciliter le traitement.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel :

Les tournois ou rencontres organisés avec des équipes étrangères doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation à la Ligue (conformément à l'article 176 des Règlements Généraux).

Cette procédure s'applique également aux clubs invités à participer à des tournois ou des rencontres à l'étranger (conformément à l'article 179 des Règlements Généraux).

Demandes autorisation :

Pour toutes les organisations les clubs se référeront aux éléments en ligne sous l'arborescence :
PRATIQUES / TOURNOIS CLUBS / REFERENCE TOURNOIS

Pour présenter les demandes d'autorisation de tournois, les clubs utiliseront et se référeront aux documents en ligne :



DECLARATION :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/09/Demande-autorisation-Tournoi-1.pdf>

REFERENCES :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/10/Reference-tournois-DDAF.pdf>

U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

PREPARATION PHASE PRINTEMPS :

AGENDA FOOT ANIMATION :

Les planifications actuellement en ligne sont susceptibles d'évolution, compte tenu des demandes de modifications traitées durant la période courant jusqu'à 30 Janvier 2026. La mise à jour se fait en temps réel merci de le consulter le mardi avant chaque plateau (retrait ou ajout d'équipe, changement de lieu de plateau, modification d'horaire après accord de l'ensemble des clubs).

Prochains Plateaux : Samedi 28 Février 2026 à 10h00.

U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

PREPARATION PHASE PRINTEMPS :

AGENDA FOOT ANIMATION :

Les planifications actuellement en ligne sont susceptibles d'évolution, compte tenu des demandes de modifications traitées durant la période courant jusqu'à 30 Janvier 2026. La mise à jour se fait en temps réel merci de le consulter le mardi avant chaque plateau (retrait ou ajout d'équipe, changement de lieu de plateau, modification d'horaire après accord de l'ensemble des clubs).

Prochains Plateaux : Samedi 28 Février 2026 à 13h30.

U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 10h00.

Pour la Phase Printemps les plateaux U11 seront gérés par l'application FAL, à l'identique des catégories U7 et U9.

Les affectations sont en ligne sur le site du District.

Prochains Plateaux : Samedi 28 Février 2026 à 10h00.



U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55 (**joignable hors horaires de bureau**)
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Festival PITCH U13 et Coupe Koesio Charles André :

Calendriers Coupes U13 : Les demi-finales de la coupe Pitch U13 ainsi que le tour de cadrage de la Coupe Koesio Charles André se joueront samedi 28 Février 2026 à 13h30.

FESTIVAL PITCH U13 : ½ finales le 28/02/2026 (Les clubs retenus pour le CRITERIUM anticiperont au 31 Janvier 2026). Finales départementales le 28/03 2026.

Pour la Pitch U13 se déroulant en match sec, la séance de jonglerie est obligatoire avant la rencontre : elle est disponible dans les documents de la compétition jeune sur le site du district.

Coupe Koesio Charles André : Tour 4 le 28/02/2026. Tour 5 le 28/03/2026. ½ finales le 16/05/2026. Finale le 13/06/2026.

Tirage du tour de cadrage s'est effectué ce lundi 02 Février 2026 :

POULE UNIQUE
Rcf 07 3
O. Valence 3
Ent.S. Chomeracoise 2
O. Salaise Rhodia 4

Les équipes suivantes sont exemptes et donc qualifiées pour le tour suivant qui se jouera le samedi 28/03/2026 :

A.S.V.M 3	Ent.Fcc-Sasa-Ussm 3	O. Salaise Rhodia 3
Am.S. Donatiennne 1	F.C. Peageois 1	O. Valence 4
Av.S. Sud Ardeche F. 3	G1 Poule 7	O. Valence 5
Crest Aoste 2	G2 Poule 7	U.S. Moursoise 2
Diois Fc 1	Hostun 1	

Nous vous rappelons que la feuille de résultats ainsi que les feuilles de licences et de 1c1 sont à votre disposition dans les documents de la compétition jeune sur le site du District.

Les deux premières équipes de chaque plateau sont qualifiées pour le tour suivant.

Avant chaque match, les équipes participent à l'épreuve obligatoire du « un contre un ». Si une équipe refuse cette épreuve, ses résultats ne seront pas comptabilisés.

Déroulement de l'épreuve du « un contre un » :

- Départ à 26 m du but.



- Utiliser les deux buts.
- Départ simultané des deux joueurs.
- 4 joueurs par équipe participent.
- Le joueur ne peut pas sortir de la largeur de la surface de réparation.
- Le joueur a le droit à une seule frappe au but.
- Si faute du gardien sur l'attaquant 1pt est accordé automatiquement
- En cas d'égalité à la fin de la série, un 5ème joueur s'avance jusqu'au départage

Une documentation schématique est fournie sur la feuille des résultats U13 Coupe - Feuille résultats rencontres.pdf sur le site du District.

Déroulement du plateau :

- Les parties se déroulent en **2 périodes de 10 minutes** pour les poules de **4 équipes** et en **2 périodes de 15 minutes** pour les poules à **3 équipes** conformément au règlement du Foot à 8.
- Un repos de 2 minutes est prévu entre chaque rencontre.
- L'attribution des points est 3 points pour match gagné, 4 points pour match gagné avec 2 buts et plus, 1 point pour match nul + 1 point si le « un contre un » a été remporté et 0 point pour match perdu
- Le classement sera établi par addition des points obtenus sur le terrain.
- En cas d'égalité, les équipes seront départagées en premier par le goal-average particulier et en second, par le défi technique « un contre un ».

2^{ème} Phase D1 à D6 :

Beaucoup de rencontres reportées ce samedi 31/01/2026.

Merci de surveiller votre boite mail ainsi que les rencontres sur Footclubs pour prendre connaissance des nouvelles dates de rencontre.

U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

Coupe JP QUINTIN :

1/4 de finales programmées le 05/04/2026.

1/2 de finales programmées le 19/04/2026.

Finale le 13/06/2026 ou 14 /06/2026. Date modifiée suite à actualité FFF.

A noter : A compter des ¼ de finales, 3 arbitres seront désignés sur les rencontres.

Coupe Gilbert PESTRE :

1/8 é de finale :

ES MALISSARD – FC LARNAGE SERVES du 01/03/2026.

1/4 de finales programmées le 05/04/2026.



1/2 de finales programmées le 19/04/2026.

Finale le 13/06/2026 ou 14 /06/2026. Date modifiée suite à actualité FFF.

A noter : A compter des ¼ de finales, 3 arbitres seront désignés sur les rencontres.

U15 D2 :

Poule B – Rencontres du 01/02/2026 :

Ent USVJ FCV - FC RHONE VALLEES est reportée au 21/02/2026 (Rectificatif).

ES BEAUMONTELEGGER - ESV 26 est reportée au 22/02/2026 (Rectificatif).

U15 D3 :

Poule A – Rencontres du 01/02/2026 :

Ent ASD FCCCBG USP - Ent US2V ASR au 21/02/2026.

Ent VALLIS DOLON 2 – Ent BOURG/ST JULIEN est reportée au 22/02/2026.

Poule B - Rencontres du 01/02/2026 :

Ent FCC-SASA-USSM – ES MALISSARD est reportée au 21/02/2026 (Rectificatif).

ACE FC- AS VEORE MONTOISON est reportée au 25/02/2026.

Poule B - Rencontres du 01/03/2026 :

FC LARNAGE SERVES – Ent FCC-SASA-USSM est reportée au 15/03/2026.

ES MALISSARD - AS ST MARCEL VAL 2 est reportée au 15/03/2026.

Poule C - Rencontre du 01/02/2026 :

Ent USVJ FCV 2 – FC PORTES VAL est reportée au 22/02/2026 (Rectificatif).

U15D4 :

Poule B – Rencontre du 01/02/2026 :

FC PEAGEOIS – Ent CHABEUIL/ MONTVE est reportée au 18/02/2026 (Rectificatif).

U15D5 :

Poule A – Rencontre du 01/02/2026 :

Ent ASD FCCCBG USP 3 – ES BOULIEU au 08/03/2026 (Rectificatif).

Poule B – Rencontre du 01/02/2026 :

FC HAUTERIVES USG – Ent HERMITAGE/CHATO2 est reportée au 08/03/2026.

Poule D – Rencontre du 01/02/2026 :

Ent USVJ FCV 3 – Ent SAUZET/SAVASSE est reportée au 22/02/2026 (Rectificatif).

U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 15h00.

RAPPEL : Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.



Coupe VIVIER BOUDRIER :

1/8é de finales.

Ent S CHOMERAC - AS ST MARCELLOISE 1 programmées le 21/02/2026.

1/4 de finales programmées le 04/04/2026.

1/2 de finales programmées le 18/04/2026.

Finale le 13/06/2026 ou 14 /06/2026. Date modifiée suite à actualité FFF.

A noter : A compter des ¼ de finales, 3 arbitres seront désignés sur les rencontres.

CHAMPIONNAT :

L'équipe qui a déclaré « Forfait » lors d'une rencontre « aller », se déplacera automatiquement lors de la rencontre « retour », conformément à l'article 82 des règlements sportifs.

U17D1 :

Rencontre du 31/01/26

US VALLEE DU JABRON - US DAVEZIEUX VIDALON 2 est reportée au 21/02/26.

U17 D2 :

Poule A – Rencontres du 15/11/2025 :

GF HERMITAGE TOURNON - FOOT MONT PILAT est reportée au 21/02/2026.

Poule A – Rencontre du 31/01/26

US MOURS 2 – Ent BOULIEU BOURG ARG est reportée au 21/02/2026.

U17 D3 :

Poule A – Rencontre du 31/01/26 :

ASD FCCCBG USP - BREN FC est reportée au 21/02/26.

Ent CHATEAUNEUF ST BARTHELEMY - Ent USCSS-FCFSCP 1 est reportée au 14/03/26 (Rectificatif).

Poule B - Rencontre du 31/01/26

RCF 07 3 – Ent SARRAS ST VAL est reportée au 21/02/26 (Rectificatif).

ES BEAUMONTELEGGER - FC EYRIEUX EMBROYE est reportée au 14/03/26 (Rectificatif).

U17D4 :

Poule B – Rencontre du 31/01/26

ES BEAUMONTELEGGER - PS ROMANS est reportée au 14/03/26 (Rectificatif).



U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 15h00.

RAPPEL : Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.

U20 - Coupe G. ETIENNE :

1/4 de finales programmées le 04/04/2026.

1/2 de finales programmées le 18/04/2026.

Finale le 13/06/2026 ou 14 /06/2026. Date modifiée suite à actualité FFF.

A noter : A compter des ¼ de finales, 3 arbitres seront désignés sur les rencontres.

CHAMPIONNAT :

L'équipe qui a déclaré « Forfait » lors d'une rencontre « aller », se déplacera automatiquement lors de la rencontre « retour », conformément à l'article 82 des règlements sportifs.

Informations U20D1 :

Les clubs sont priés de prendre en compte l'information ci-dessous :

Entente US DAVEZIEUX – ES BOULIEU, Entente US MONTELIER -FC CHABEUIL, Entente AS BERG HELVIE - OL RUOMS :

Toutes les rencontres de ces équipes seront désormais rétablies dans l'application pour la gestion des compétitions. Les FMI sont applicables pour toutes les rencontres de ces ententes.

Rencontres du 31/01/2026

FC MUZOLAIS - US DAVEZIEUX VIDALON est reportée au 14/03/26 (Rectificatif)..

Ent MONTELIER CHABEUIL - AS F PIERRELATTE se jouera le 14/03/2026.

Rencontres du 07/02/2026

AS F PIERRELATTE - OL SALAISE RHODIA se jouera le 21/02/2026.

US MONTELIMAR - Ent BERG HELVIE RUOMS se jouera le 14/03/2026.

U20D2 :

Poule A - Rencontre du 31/01/2026

ES BEAUMONTELEGER – AS CORNAS est reportée au 21/02/2026.

US VALLEE DU JABRON / US PORTRES HTES CEVENNES est reportée au 21/02/2026.

Poule B – Rencontre du 31/01/26

Ent S. NORD DROME / BOURG LES VALENCE FC est reportée au 21/02/2026.

JOYEUSE ST PAUL / FC DU CHATELET est reportée au 21/02/2026.

Forfait : FC DU CHATELET, ES NORD DROME (Journée 12)

FORFAIT GENERAL : AS VALENSOLLES (U20D2 Poule A)



COMMISSION DES NOUVELLES PRATIQUES

PROCÈS-VERBAL N°07

Mail : claude.bresson26@orange.fr

U17 – U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

RAPPEL : Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.

Coupe GAMBARDELLA : Félicitations à notre seule équipe qui joue en District encore en lice : FC MUZOLAIS, à l'issue du 4 ème tour.

Prochain tour le 08 novembre.

Coupe VIVIER BOUDRIER : Le tirage du tour de cadrage, programmé le 11 novembre, est en ligne. 13 rencontres se dérouleront et 19 équipes seront exemptes. **Les rencontres JS VINEZAC / ASSSAF 1 et OL MONTELIER 1 / Ent CHOMERAC se joueront le 29/11/25.**

Forfait au 1 er tour :

Championnat U17

U17D1 :

Rencontres du 27/09/25

OL CTRE ARDECHE / US MOURSOISE est reportée au 11/11
FC MUZOLAIS / Av SUD ARDECHE F 2 est reportée au 11/11
US DAVEZIEUX VIDAL 2 / CHAVANAY est reportée au 29/11

Rencontre du 08/11/25

OL CENTRE ARDECHE / FC MUZOLAIS est reportée au 29/11/25

U17D2 :

Poule A – Rencontres du 27/09/25

GFHT / AS VAL D'AY est reportée au 29/11
AS ST MARCELLOISE / Ent BOULIEU BOURG ARG est reportée au 29/11

Poule B – Rencontres du 27/09/25

OL CTRE ARDECHE 2 / ASF PIERRELATTE est reportée au 11/11
U. MONTELIMAR S / Ent ACE ECA est reportée au 13/12

Poule B- Rencontre du 15/11/25

U.MONTELIMAR.S / FC RHONE VALLEE est reportée au 17/01/26



U17 Brassage :

Poule D – Rencontre reportée du 20/09/25

US ST JUST ST MARCEL / FC BEAUME BOUCHET MONT est reportée au 11/11/25

Poule D – Rencontre reportée du 01/11/25

US ST JUST ST MARCEL / AS BERG HELVIE est reportée au 29/11/25

Poule G – Rencontre reportée du 20/09/25

Ent VALLON RUOMS / JS LIVRON 2 est reportée au 29/11

Poule G – Rencontre reportée du 01/11/25

Ent CHOMERAC / JS LIVRON 2 est reportée au 11/11/25

FORFAITS : US 2 VALLONS (Journée 04) US DAVEZIEUX VIDALON 3 (Journée 06)

Coupe G. ETIENNE : Le tirage du deuxième tour sera en ligne à la mi-novembre.

U20D1 :

La journée 02 initialement programmée le 27/09/25 est reportée au 11/11/25 du fait du 3 ème tour de la Coupe Gambardella. Toutes les rencontres sont impactées

U20D1 – Rencontre du 01/11/25

OL SALAISE RHODIA / US MOURSOISE est reportée au 20/12/25

U20D1 – Rencontre du 08/11/25

FC MUZOLAIS / OL SALAISE RHODIA est reportée au 24/01/26

FORFAIT : US DAVEZIEUX BOULIEU (Journée 05) Ent BERG HELVIE RUOMS (Journée 05)

U20D2 :

Poule A - Rencontre reportée du 20/09/25

FC VALLON PONT D'ARC / OL CTRE ARDECHE est reportée au 11/11/25

Poule B – Rencontres reportées du 27/09/25

FC DU CHATELET / ES VALENCE est reportée au 11/11/25

US VAL D'AY / FC BOURG LES VALENCE est reportée au 11/11/25

FORFAIT : FC VALLON PONT D'ARC (Journée 05)



COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL N° 26

PERMANENCE ARBITRALE DU WEEK-END DES 21/02/2026 & 22/02/2026

Pour tout problème lié à l'arbitrage, la Commission d'Arbitrage vous informe que à compter du samedi matin, une seule personne de permanence est à contacter :

- **BRUNEL Nicolas**
06 70 31 54 43

Consigne importante :

Merci de contacter uniquement la personne de permanence et non votre désignateur.

Informations pour les clubs et les arbitres

La Commission informe qu'à partir des **huitièmes de finale** des Coupes **Xavier Bouvier et René Giraud**, aucun frais d'arbitrage ne devra être réglé le jour du match.

Ces frais seront **pris en charge directement par le District**, comme c'est déjà le cas pour les championnats **D1** et **D2**.

CONTACT COMMISSION EN ARBITRAGE

La **Commission d'Arbitrage** vous informe que, **pour tout contact**, qu'il concerne **les arbitres ou les clubs**, une seule adresse mail est à utiliser :

 arbitres@drome-ardeche.fff.fr

CORDONNEES ARBITRES

La **Commission Départementale de l'Arbitrage (CDA)** rappelle que **toute modification de votre numéro de téléphone ou de votre adresse e-mail** doit impérativement être **communiquée dans les plus brefs délais**.

Cette information doit être transmise **exclusivement par courriel** à l'adresse officielle suivante :

 arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Nous vous remercions par avance pour **votre diligence et votre coopération**, indispensables au bon fonctionnement de l'arbitrage départemental.



CALENDRIER TECHNIQUE SAISON 2025/2026

Dates	Intitulé	Lieu	Horaires
FÉVRIER			
Samedi 28	Recyclage JAD	Guilherand Granges (DDAF)	8:00 – 13:00
Samedi 28	FIA (Séance 7)	Guilherand Granges (DDAF)	13:30 – 17:30
MARS			
Samedi 14	Recyclage (toutes catégories)	Guilherand Granges (DDAF)	8:00 – 13:00
AVRIL			
Vendredi 24	FIA (Séance 8 – Adultes)	Guilherand Granges (DDAF)	19:00 – 23:00
MAI			
Vendredi 22	FIA (Séance 8 – Jeunes)	Guilherand Granges (DDAF)	19:00 – 23:00

Merci d'en prendre note.

RECYCLAGE JEUNES ARBITRES

Les Arbitres JAD 1, JAD2 et JAD 3 et Stagiaires Jeunes sont conviés à leur recyclage annuel.

Date : Samedi 28 février 2026

Lieu de rendez-vous : Guilherand Granges (Stade des Combes)

Heures : 8h00 – 13h00

Le recyclage commencera sur le terrain puis continuera en salle au siège du District Drôme Ardèche de Football.

Merci de prévoir une tenue sportive (et le nécessaire de toilettes), **vos sifflets et cartons**, ainsi que le matériel de prise de note

Votre présence est obligatoire (Arbitres classés JAD1, JAD2 et JAD3). Si vous êtes en possession d'un Certificat Médical, merci de le transmettre dans les plus brefs délais à la CDA. Un CM dispensant de sport, vous permettra évidemment de ne pas pratiquer, mais votre présence à l'ensemble du recyclage est obligatoire. La CDA vous précisera votre situation au regard du CM fourni. Si vous êtes absent, sans prévenir, un retrait de 10 points sera appliqué à la note « comportement ».



Les sondages sont sur les groupes WhatsApp. Merci de vous positionner obligatoirement à des fins d'organisation.

Liste des arbitres convoqués :

AHAMADI Danezi	ZEKRI Kaci	DY Kellyan
AROUI Ilies	EL YAACOUBI Yacine	FAURE Mattéo
BILLON Jules	GUILHOT Thomas	GRANSART Bastien
BOURAYA Yanis	LEFORESTIER Engy	HAMMADI Amine
BOUSHABA Amir	REY Raphaël	MINGAM Isam
CAUL Nathan	SHUTKEVYCH Mykyta	PAYEN Robin
CHAMBON Maël	ABBOUTI Youssef	PINAT Hugo
DEHDOUH Naïm	ALHUSSEINI Karrar	POLATOGLU Talip
DUCOL Clément	BEJAOUI Farah	PRUVOST Yoan
GRADEK Noah	BELCAID Akrame	SAGE Arthur
MAILLARD Nicolas	BELKADI Mohamed	SUVIO Léonis
MZOUGHI Mohamed	CAGGIU Mattéo	TOGORA Andréa
NAJIM Youness	CHMALI Anis	YOUSSOUF Abou

Liste des arbitres stagiaires (présence facultative mais conseillée) :

BOUSSUGE Noa	GERENTE Mathias	MIGUEL Eliess
CLOZEL Evan	GOMES Paulin	MULTON Shawn
DAHMOUL Jed	GRONDIN Lucas	MURJAS Franck
DELATTRE Andy	JACQUELIN Benjamin	SMAALA Yasser
DJELLOUD Aboubakar	KOUADRI Walid	TASTEVIN Mathis
DJELLOUD Younes	L'HUILLIER SASSOLAS Alexis	TIRSANE Adem
DULGHERIAN Noé	LANCERON Léo	TREMOUILHAC Joshua
EVRARD Raphaël	LEDUC Eloan	YAVUZ Muhammet
FLORES Quentin	MADDOUN Sami	ZEKRI Kylian
FROMENT Mathis	MELLOUKI Marwan	

RATTRAPAGE RECYCLAGE TOUTES CATÉGORIES

Les arbitres absents à la date initiale de leur recyclage sont conviés au rattrapage.

Date : Samedi 14 Mars 2026

Lieu de rendez-vous : Guilherand-Granges (Stade à définir)

Heures : 8h00 – 13h00

Le recyclage commencera sur le terrain puis continuera en salle au siège du District Drôme Ardèche de Football.



Merci de prévoir une tenue sportive (et le nécessaire de toilettes), **vos sifflets et cartons**, ainsi que le matériel de prise de note

Votre présence est obligatoire. Si vous êtes en possession d'un Certificat Médical, merci de le transmettre dans les plus brefs délais à la CDA. Un CM dispensant de sport, vous permettra évidemment de ne pas pratiquer, mais votre présence à l'ensemble du recyclage est obligatoire. La CDA vous précisera votre situation au regard du CM fourni. Si vous êtes absent, un retrait de 10 points sera appliqué à la note « comportement ».

Liste des arbitres convoqués :

AIT BTAL Najim	DOUDOUX Vincent	MONBRUNO Kinth
AMEUR Zouhaier	EL METTALSSI Hameza	NAICH Mostafa
AMROUNE Samir	FINCK Nicolas	NOUTAI ZINSOU
AYDIN Aydin	FRESSENET Axel	QOTAIBAH Oussama
AZCUÉ Axel	GELIBERT Jean-Christophe	REBOUL Jean Pierre
BADAD Amine	GHARIBIAN Stéphane	RIDA Mohamed
BAHRI Bouabid	GHEBBARI Nourredine	ROUBI Frédéric
BARBIER Jonathan	GNAHORE BAH	SAADNIA Ouassim
BARBOSA Laurent	GONCALVES Yoann	VALENCONY André
BARD Victor	GRASSET Guillaume	VERRECCHIA Laurent
BELKACEM Ilies	GRASSI Mathieu	WADJIB Imrane
BESSET David	HARDI Othmane	YANIK Nazmi
BRET Vincent	MEDJAHDINE Mohamed	
DA SILVA Patrice	MERMER Ismail	

COURRIERS DES ARBITRES

Réception de certificats médicaux

- **PERGE David** : Certificat médical reçu (*bon rétablissement*)
- **ROGUI Mohamed** : Certificat médical reçu (*bon rétablissement*)
- **BELCAID Akrame** : Certificat médical reçu (*bon rétablissement*)

Courriels lus et notés

- **CHAMBON Maël**

Modification de coordonnées

- **BINAUD Laurent**



COURRIERS DES CLUBS

Courriel lu et noté

- JS LIVRON
- FC PEAGEOIS

SECTION LOIS DU JEU

Aucune réception

COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

La Commission du Statut de l'Arbitrage informe les arbitres (jeunes, séniors, féminines, stagiaires) des dates des trois dernières journées de championnat afin de compléter les obligations vis-à-vis des clubs.

Adultes : 9-10 Mai 2026 / 24 Mai 2026 / 31 Mai 2026

Jeunes : 2-3 Mai 2026 / 9-10 Mai 2026 / 31 Mai 2026

Pour rappel :

- Un arbitre adulte doit arbitrer 18 week-ends, dont 1 dans les trois dernières journées.
- Un arbitre jeune ou une arbitre féminine doit arbitrer 15 week-ends, dont 1 dans les trois dernières journées.
- Un arbitre adulte stagiaire doit arbitrer 7 week-ends, dont 1 dans les trois dernières journées.
- Un arbitre jeune ou une arbitre féminine doit arbitrer 15 week-ends, dont 1 dans les trois dernières journées.

A noter, que selon la session de formation (août, octobre, décembre ou février), ce nombre peut légèrement varier, à la baisse uniquement.

La Commission du Statut de l'Arbitrage reste à votre disposition : statutarbitrage@drome-ardeche.fff.fr

Président CDA
Nicolas BRUNEL